

Suède

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Suède compte 81 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, y compris la Convention nordique multilatérale conclue avec le Danemark, les Îles Féroé, la Finlande, l'Islande et la Norvège (la « Convention nordique »)¹⁶⁵. Trois de ces conventions, y compris la Convention nordique, sont conformes au standard minimum.

La Suède a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 22 juin 2018. L'IM est entré en vigueur pour la Suède le 1^{er} octobre 2018. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Suède se réserve le droit de retarder la prise d'effet des dispositions de l'IM jusqu'à ce qu'elle ait accompli les procédures internes prévues à cet effet au regard de chacune des conventions notifiées¹⁶⁶. La Suède n'a pas encore notifié qu'elle avait accompli ses procédures internes relatives à la prise d'effet de l'IM au regard de ses conventions fiscales.

La Suède n'a pas notifié ses conventions avec l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Croatie, l'Espagne, la France, le Monténégro, la Namibie, le Portugal, la Serbie, Singapour et la Slovénie aux fins de l'IM. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. L'Australie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la France, le Portugal, la Serbie et Singapour ont notifié leurs conventions conclues avec la Suède aux fins de l'IM.

La Suède a signé un instrument bilatéral de mise en conformité concernant ses conventions avec le Brésil, le Portugal, le Royaume-Uni et la Slovénie.

La Suède a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la France, la Namibie et Singapour.

La Suède a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs que ses conventions avec l'Australie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Kosovo*, le Monténégro et la Serbie ne soulevaient pas de préoccupations importantes en matière de chalandage fiscal au regard de sa juridiction.

La Suède met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹⁶⁷.

¹⁶⁵ Voir la convention multilatérale conclue par le Danemark, la Finlande, les Îles Féroé, l'Islande, la Norvège et la Suède tendant à éviter la double imposition concernant les impôts sur le revenu et la fortune (1996, 1997, 2008 et 2018). Au total, la Suède a identifié 85 « accords » dans sa liste des conventions fiscales : 80 conventions bilatérales et la Convention nordique conclue avec cinq partenaires.

¹⁶⁶ Les réserves ont été formulées en vertu de l'article 35(7)(a) de l'IM.

¹⁶⁷ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la Suède choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

B. Conclusion

L'Australie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la France, la Serbie et Singapour ont notifié leurs conventions conclues avec la Suède aux fins de l'IM, ce qui équivaut à une demande de mise en œuvre du standard minimum.

Recommandation

Il est recommandé que la Suède prenne les mesures nécessaires afin que l'IM prenne effet au regard de ses conventions fiscales notifiées aux fins de l'IM, car ces conventions ne seront modifiées par l'IM (et ne deviendront conformes au standard minimum) qu'une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Il est également recommandé que la Suède élabore un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions pour lesquelles aucune mesure n'a encore été prise, et qui ont été conclues avec des membres du Cadre inclusif sur le BEPS (Australie, Bosnie-Herzégovine, Croatie et Serbie).

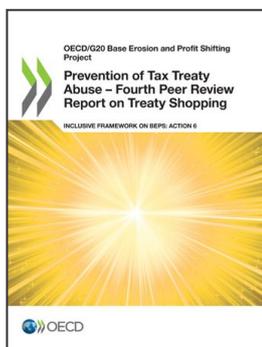
Synthèse de la réponse de la juridiction — Suède

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Albanie	Non	Oui, IM	COP
3	Allemagne	Non	Non	
4	Arabie saoudite	Non	Oui, IM	COP
5	Argentine	Non	Oui, IM	COP
6	Arménie	Non	Oui, IM	COP
7	Autriche	Non	Non	
8	Azerbaïdjan*	Non	Non	
9	Bangladesh*	Non	Non	
10	Barbade	Non	Oui, IM	
11	Bélarus	Non	Non	
12	Belgique	Non	Oui, IM	COP
13	Bolivie*	Non	Non	
14	Botswana	Non	Non	
15	Brésil	Non	Oui, autres	COP + LOB
16	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
17	Canada	Non	Oui, IM	COP
18	Chili	Non	Oui, IM	COP
19	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
20	Chypre*	Non	Oui, IM	COP
21	Corée	Non	Oui, IM	COP
22	Danemark	Oui, autres		COP
23	Égypte	Non	Oui, IM	COP
24	Espagne	Non	Non	
25	Estonie	Non	Oui, IM	COP
26	États-Unis	Non	Non	

27	Fédération de Russie	Oui, autres		COP
28	Finlande	Oui, autres		COP
29	France	Non	Non	
30	Gambie*	Non	Non	
31	Géorgie	Non	Oui, IM	COP
32	Grèce	Non	Oui, IM	COP
33	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
34	Îles Féroé	Oui, autres		COP
35	Inde	Non	Oui, IM	COP
36	Indonésie	Non	Oui, IM	COP
37	Irlande	Non	Oui, IM	COP
38	Islande	Oui, autres		COP
39	Israël	Non	Oui, IM	COP
40	Italie	Non	Oui, IM	COP
41	Jamaïque	Non	Oui, IM	COP
42	Japon	Non	Oui, IM	COP + LOB
43	Kazakhstan	Non	Oui, IM	COP
44	Kenya	Non	Oui, IM	COP
45	Lettonie	Non	Oui, IM	COP
46	Lituanie	Non	Oui, IM	COP
47	Luxembourg	Non	Oui, IM	COP
48	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
49	Malaisie	Non	Oui, IM	COP
50	Malte	Non	Oui, IM	COP
51	Maurice	Non	Oui, IM	COP
52	Mexique	Non	Oui, IM	COP
53	Namibie	Non	Non	
54	Nigéria	Non	Oui, IM	COP
55	Norvège	Oui, autres		COP
56	Nouvelle-Zélande	Non	Oui, IM	COP
57	Pakistan	Non	Oui, IM	COP
58	Pays-Bas	Non	Oui, IM	COP
59	Philippines*	Non	Non	
60	Pologne	Non	Oui, IM	COP
61	Portugal	Non	Oui, autres	
62	République slovaque	Non	Oui, IM	COP
63	République tchèque	Non	Oui, IM	COP
64	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
65	Royaume-Uni	Non	Oui, IM/autres	COP
66	Singapour	Non	Non	
67	Slovénie	Non	Oui, autres	COP
68	Sri Lanka	Non	Non	
69	Suisse	Oui, autres		COP
70	Tanzanie*	Non	Non	
71	Thaïlande	Non	Non	
72	Trinité-et-Tobago	Non	Non	
73	Tunisie	Non	Oui, IM	COP
74	Turquie	Non	Oui, IM	COP
75	Ukraine	Non	Oui, IM	COP
76	Venezuela*	Non	Non	
77	Viet Nam	Non	Non	
78	Zambie	Non	Non	
79	Zimbabwe*	Non	Non	

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Australie	Oui
2	Bosnie-Herzégovine	Oui
3	Croatie	Oui
4	Kosovo*	Non
5	Monténégro	Oui
6	Serbie	Oui



Extrait de :
Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Suède », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/a367645e-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.